



FICHE D'ENGAGEMENT BOUAYE HERBAUGES BASKET Saison 2026 – 2027



Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Licence : _____ Catégorie : _____ Equipe : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

« L'inscription ne peut être validée sans paiement de la cotisation »

(Paiement possible en une ou plusieurs fois – Hello Asso, CB, Chèque, chèque vacances)

ATTESTATION :

Je soussigné(e) M. _____ autorise les dirigeants du club de Bouaye à prendre toutes mesures qui s'imposent en cas d'accident (éventuellement pour une intervention d'urgence) survenant à Bouaye, ou au cours des déplacements, entraînements ou matchs.

- Nom du médecin traitant :

- Téléphone :

DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) M. _____ agissant en qualité de joueur/joueuse – de père/mère/tuteur de l'enfant mineur (**Nom et Prénom**) : _____ accepte que les photos de groupes et ou individuelles soient utilisées aux fins de l'association GHB en diffusion sur le site <https://ghbouaye.fr>, Facebook, presse locale, Instagram, affiches, promotions d'évènements et plus généralement toutes les activités de communication commerciales et sportives du club.

AUTORISATION DE COMMUNICATION DE L'ADRESSE EMAIL

Je soussigné(e) M. _____ autorise la communication de mon adresse email aux partenaires et sponsors des GHB.

Je m'engage pour la saison entière 2026-2027 et atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription au sein du club de basket des Gars d'Herbauges Bouaye. Toute licence créée par l'Association est due.

Signature du joueur (ou des parents si mineur)

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique à des fins de suivi de votre demande de contact. Les destinataires des données sont les membres du bureau de l'association, et/ou le cas échéant les salariés ou les bénévoles de l'association en charge de cette mission. Vos données à caractère personnel sont conservées dans nos bases le temps nécessaire au traitement de votre demande. Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16, 17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez du droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que la limitation ou l'opposition au(x) traitement(s) mis en œuvre. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à ghb0740@orange.fr ou par courrier à **Gars d'Herbauges de Bouaye - Basket, 42 bis rue de l'Ancienne Église 44 830 BOUAYE** en justifiant de votre identité. Vous disposez du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et sans motifs et sans frais, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale et Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL*

COTISATION (1) :

Merci d'entourer la case correspondante à votre catégorie et date d'inscription

	2022 2021 2020	2019 2018	2017 2016	2015 2014	2013 2012	2011 2010 2009 →U18F 2011 2010 2009 →U18M	Séniors	Réserves	Loisirs	Dirigeant
	5 à 7 ans	8 à 9 ans	10 à 11 ans	12 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans				
	U7	U9	U11	U13	U15	U18F U18M				
Jusqu'au 19 juin		175* €	185* €	190* €	195* €	205* €	220* €	200* €		
A partir du 20 juin	120*€	225*€	235*€	240*€	245*€	255*€	270*€	255*€	130*€	80*€

***Le prix comprend 10 tickets de tombola à 2 euros**

REDUCTION (2) – MAJORATION (4)

RÉDUCTION (2) À APPLIQUER SUR LA COTISATION - Gratuit pour les arbitres officiels - 50% de réduction pour les entraîneurs et/ou coaches - 50% de réduction à partir de la 3 ^{ème} licence → appliquée à la cotisation minimum pour les familles nombreuses	MAJORATION SUR MUTATION (4) - 60€ pour retour suite à une mutation de l'année précédente - 25€ U15, U17, U18 et U20 (hors retour) - 30€ seniors (hors retour)
---	---

***pour les arbitres et OTM : 10 tickets de tombola à 2 euros**

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE (3)

Nous vous invitons à vérifier au préalable l'étendue des garanties proposées par vos assurances personnelles (responsabilité civile, assurance familiale, assurance scolaire ou extra-scolaire).

En outre, l'option choisie se renouvellera tacitement au 1^{er} juillet de chaque année sauf dérogation particulière de la FFBB par LRAR au plus tard le 31 mai de l'année en cours. (pour plus de renseignements, vous référer à la notice accident 2020/2021 « Accord collectif n° 2159 » site internet www.ffbb.fr)

TOTAL (1 - 2 + 3 + 4)

COTISATION (1)	REDUCTION (hors tickets) (2)	ASSURANCES COMPLEMENTAIRES INDIVIDUELLES (3)	MUTATION (4)	TOTAL
+ €	- €	<input type="radio"/> Non (+ 0€) <input type="radio"/> A (+ 2.98€) <input type="radio"/> B (+ 8.63€) <input type="radio"/> C= A + 0.5€ (+3.48€) <input type="radio"/> C= B + 0.5€ (+ 9.13€)	+ €	+ €

CHARTE DU JOUEUR/JOUEUSE

1- ENTRAINEMENTS

Chaque joueur bénéficie d'au moins un entraînement dans la semaine.

Toute absence doit être signalée en joignant l'entraîneur.

Être ponctuel aux entraînements en arrivant 10 minutes avant l'heure.

Avoir une tenue vestimentaire adaptée : short, maillot ou t-shirt, chaussures adaptées et propres à l'activité.

Ne pas les utiliser en dehors du terrain.

L'enfant est placé sous la responsabilité de l'entraîneur à partir du début de l'entraînement et jusqu'à l'heure de la fin de l'entraînement.

2-COMPETITIONS

La présence au match de championnat est obligatoire.

L'entraîneur doit être prévenu de l'absence.

Respecter les heures de rendez-vous des matchs : 30 minutes en tenue à domicile, à l'extérieur l'horaire est précisée sur le planning (voir site).

Pour les déplacements, un planning de transport est établi par le parent référent ou le coach. Les conducteurs sont responsables des enfants qu'ils conduisent.

3-ATTITUDE SUR ET AUTOUR DU TERRAIN

Le joueur doit respecter les arbitres officiels et non officiels, ses adversaires, ses partenaires, son coach ainsi que les règles du jeu.

Rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale, être tolérant. Veiller à la propreté des vestiaires, sanitaires, salle à domicile comme à l'extérieur.

4-SANCTIONS

Pour toutes fautes techniques ou sportives, le joueur ou le coach sera soumis à une sanction déterminée par la commission discipline du club. Toute amende de la FFBB sera due par le licencié concerné.

5-CONVOCATIONS

Tous les joueurs doivent participer à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque. En cas d'indisponibilité, la personne convoquée doit prévoir son remplacement.

A partir de 12 ans le joueur peut être amené à participer à l'école d'arbitrage à la demande du club.

« Quand on prend une 1 heure de plaisir sur le terrain de basket, on peut aussi donner 1 heure de son temps pour le plaisir des autres. »

Le _____ Signature du joueur(euse)

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

CODE des PARENTS :

1- Les Gars d'Herbauges de Bouaye est un club où le bon esprit règne.

2- Les parents, qui viennent conduire un jeune à l'entraînement, doivent s'assurer de l'entraîneur dans la salle.

3- N'oubliez pas que votre enfant participe à un sport pour son propre plaisir et celui de son équipe, pas pour le vôtre.

4- Encouragez votre enfant à toujours respecter les règles, les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres et le public et à accepter les défaites. Montrez l'exemple à vos enfants lors des matchs.

5- Ne tournez jamais au ridicule un enfant et ne lui criez jamais après.

6- Par punition, ne privez jamais votre enfant de basket. Il y a bien d'autres moyens pour le punir.

7- Reconnaissez la valeur et l'importance des entraîneurs bénévoles. Ils consacrent leur temps et leurs ressources à votre enfant pour lui fournir les activités récréatives dont il a besoin et lui faire pratiquer son sport favori.

8- Respectez le choix de l'entraîneur, coach et club (ce qui n'exclut pas les échanges), La commission technique est responsable des compositions d'équipes.

9- Les parents des joueurs (euses) sont sollicités pour assurer le transport des membres de l'équipe. Ils s'engagent à respecter le code de la route. En cas d'accident, le club ne peut être tenu responsable du transport du joueur.

10 – Assurer les permanences « bar et bonbon » lors du match de votre enfant et sur quelques matchs seniors – si un créneau n'est pas honoré, pénalité financière de 150 euros pour l'équipe. ON COMPTE SUR VOUS

Le _____ Signature des parents

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Pièces à fournir (seuls les dossiers complets seront acceptés)

- La feuille d'engagement signée
- La chartre du joueur & le Code des parents pour mineurs signés.
- Le paiement de la cotisation

BENEVOLAT :

Les Gars d'Herbauges Basket ont besoin de vous pour se renforcer et se développer.

Si vous souhaitez apporter votre contribution au bon fonctionnement du Club, merci de préciser vos coordonnées ci-dessous puis cocher la ou les rubriques en fonction de vos compétences. Même sans compétence particulière, si une petite formation est souhaitable, elle sera dispensée.

Pouvez-vous nous indiquer à titre indicatif votre profession :

Mère : _____ Père : _____

Licencié(e) : _____

Sportif

- Entraînements
- Coaching
- Arbitrage
- Table de marque chronomètre
- e marque informatique
- Permanence vidéo pour la NF2

Finances et partenariats

- Aide lors de l'inscriptions des licences
- Démarche de nouveaux partenaires
- Dons de lots pour la souscription
- Fourniture jeux de maillots
- Dons de petits équipements de bureau
- ...

Manifestations

- Aide à la planification de matches
- Aide responsable équipes de bar
- Aide responsable de salle
- Aide préparation salle avant les matches
- Aide organisation tournoi
- Présentation avant match équipe nationale
- ...

Communication

- Rédaction d'articles pour la presse locale
- Réalisations de photos
- Réalisation d'albums photos
- Réalisation d'affiches des manifestations
- Diffusion des affiches dans les commerces
- Mise à jour du site

